

## La conception de la mort à Rome à l'époque impériale

Dr Myriam Sylvesta Gautho  
Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
[myriam1.gautho@ucad.edu.sn](mailto:myriam1.gautho@ucad.edu.sn)

**Résumé :** La mort, souvent source d'émotions, d'angoisses et de questionnements pour l'homme est l'un des thèmes les plus effrayants et les plus énigmatiques. Cet article vise à montrer comment les Romains ont imaginé et conçu la mort durant l'Antiquité. Différentes sources qui sont à la fois textuelles, iconographiques, archéologiques, etc., offrent aujourd'hui d'innombrables témoignages qui renseignent sur l'idée que ce peuple se faisait de la mort. Mourir est de toute évidence un acte individuel et fatal à la condition humaine. Généralement la mort est aussi un phénomène communautaire car elle fait l'objet de la même sollicitude que la naissance. L'Antiquité animée de l'envie de percer le mystère de la mort étant restée sur sa faim s'est forgée et a accommodé sa conception de la mort comme une source d'espérance de vie sans fin.

**Abstract:** Death is one of mankind's most frightening and enigmatic themes, often a source of emotion, anxiety and questioning. This article aims to show how the Romans imagined and conceived death in antiquity. Various sources - textual, iconographic, archaeological, etc. - offer innumerable testimonies that shed light on this people's idea of death. Dying is clearly an individual act, fatal to the human condition. Generally speaking, death is also a community phenomenon, as it is the object of the same solicitude as birth. Antiquity's desire to unravel the mystery of death left it wanting more, but it forged and accommodated its own conception of death as a source of endless hope for life.

**Mots clés :** Rome antique, Mort, Rites funéraires, Croyances.

**Keywords:** Ancient Rome, Death, Funeral rites, Beliefs.

**Introduction**

La question de la mort a de tous temps attiré l'attention de bon nombre de chercheurs. Il me semble utile de débiter cette étude sur le concept de la mort en mentionnant qu'une série de réflexions historiques et anthropologiques qui a porté sur la mort, les morts dans les sociétés anciennes, permit de mettre l'accent sur les rites funéraires avec les contributions de John Scheid, de Jean Maurin et d'Augusto Fraschetti (réunis lors d'un colloque pluridisciplinaire)<sup>1</sup> abordant l'espace du deuil, les rites de sépulture et les fêtes annuelles des morts, les rites de séparation, les funérailles des princes et héros de la famille impériale durant le règne d'Auguste et bien d'autres aspects de la question.<sup>2</sup>

Outre les historiens et les archéologues, les épigraphistes, anthropologues, les sociologues ou ethnologues y trouvent de nombreux sujets de recherche s'intéressant à la mort et aux faits funéraires antiques. Auraix-Jonchère explique pourquoi un tel recours pour parler de la mort : « La nécessité de recourir au mythe s'explique en partie par la puissance d'épouvante de la mort, dans la mesure où elle exprime, l'indicible et l'impensable, l'altérité radicale ». <sup>3</sup> Également dans cette même lancée, il y a d'autres études relativement récentes et fortement documentées qui se sont penchées sur la question. Jean Prieur<sup>4</sup> présente dans son ouvrage les résultats de ses recherches en quatre chapitres abondamment illustrés, qui traitent des rites, des monuments, de l'au-delà et du symbolisme funéraire romain. Comme écrivains antiques qui se sont intéressés au sujet, nous pouvons citer entre autres Cicéron (106 av. J.C. – 43 av. J.C.), Virgile (70 – 19av. J.C.), Sénèque (04 av. J.C. – 65 apr. J.C.), Pétrone (mort vers 65), Tacite (vers 54 – 120).

Tout au long du développement de cet article nous analyserons le rapport que les Romains entretenaient face à la réalité de la mort. Les pratiques funéraires découlant souvent de la croyance religieuse nous verrons comment et où se passaient les funérailles, quels en sont les principaux acteurs. Ainsi, nous allons aborder ce travail en deux points : dans un premier temps, nous allons étudier la mort et sa conception chez les Romains et dans un second temps nous traiterons des croyances et des différents rites relatifs à la mort.

**I/La mort telle que perçue par les Romains**


---

<sup>1</sup> Ce sont deux colloques qui se sont réunis à l'instigation de François Hinard, l'un à Caen (La mort, les morts et l'au-delà), le second à Paris (La mort au quotidien), S. Benoist, « Les funérailles des empereurs I er siècle avant notre ère - I er siècle », *Noeud Gordien*, Éd. P UF, Ch. III, 2005, p. 106

<sup>2</sup> Benoist S., 2005, « Les funérailles des empereurs I er siècle avant notre ère - I er siècle », *Noeud Gordien*, Éd. P UF, Ch. III, p. 107

<sup>3</sup> Auraix-Jonchère P., 2000, *Mythologies de la mort*, France : Presses universitaires Blaise Pascal, Cahiers romantique n°5, p. 13

<sup>4</sup> Prieur J., 1986, *La mort dans l'Antiquité romaine*, Ouest France, 224 p.

L'art, la littérature antique, la mythologie ont entretenu une ambiguïté autour de la question de la mort. Les peuples s'en sont petit à petit éloignés pour mieux comprendre cette réalité sans jamais arriver à la cerner totalement. Différents éléments spirituels constitutifs de l'homme leur permettront de penser à la continuité de la vie après la mort. On pourrait même dire que pour eux la mort est l'espoir d'une autre vie qui serait peut-être meilleure.

### 1.1. Les éléments constitutifs de l'homme, gage d'une immortalité après la mort

Dans l'étude de l'anthropologie romaine, l'homme est au début et à la fin de tout ce qui existe. Il est doté de l'*anima*, l'âme chez les Romains, qui est un des éléments spirituels de l'homme qui donne l'immortalité et lui assure la vie éternelle, comme le souligne Paul Giraud:

On écrivait sur le tombeau que l'homme reposait là... on croyait si fermement qu'un homme vivait là, qu'on ne manquait jamais d'enterrer avec lui les objets dont on supposait qu'il avait besoin, des vêtements, des vases, des armes. On répandait du vin sur sa tombe pour étancher sa soif ; on y plaçait des aliments pour apaiser sa faim...<sup>5</sup>

Ainsi, la mort serait un passage qui mène à la vie, la vie de l'au-delà. Comme pour troubler le repos qu'on souhaite au défunt dans sa paisible tombe, on le prépare aussi à entreprendre un long voyage. La mort est alors considérée comme sommeil et voyage vers le monde souterrain, le royaume des Enfers.

### 1.2. La mort comme « sommeil » et « voyage »

L'idée était aussi assez répandue que, une fois mis au tombeau, le mort commence un long voyage. Le trajet étant parsemé d'embûches, pour traverser la frontière entre le monde des vivants et le monde des morts, il faut payer l'obole<sup>6</sup> au passeur Charon. Pour cela, il doit utiliser la pièce que sa famille lui a donnée lors de la mise en terre et la remettre à Charon. Ses bijoux ou des objets auxquels il tenait, accompagnaient aussi le mort dans la tombe. À ce sujet, Jean Prieur écrit :

... les fleuves infernaux entourent le royaume des morts et la barque de Charon en permet le passage. En deçà du Styx, la foule suppliante des morts à qui Charon refuse le passage : ce sont ceux qui n'ont pas été inhumés, ils sont condamnés à errer pendant cent ans. Au-delà, siège le tribunal des morts qui assigne à chacun sa résidence.<sup>7</sup>

---

<sup>5</sup> Guiraud P., 1896, *Histoire romaine : La vie privée et la vie publique des Romains*, Hachette, p. 261.

<sup>6</sup> Obole : nom de la petite unité monétaire et pondérale des Grecs. C'était la sixième partie de la drachme (Ch. V. Daremberg et Ed. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, Hachette, 1877-1919, p. 140).

<sup>7</sup> Prieur J., 1986, *La mort dans l'Antiquité romaine*, Ouest France, p. 128.

Les sources iconographiques nous en donnent de belles illustrations. Nous disposons, par exemple, d'une fresque provenant d'une tombe lucanienne qui représente Charon naviguant avec sa barque sur le Styx.



Source : Musée archéologique national de Paestum, Italie

Le voyage n'étant pas terminé, le mort poursuit son périple que l'auteur rapporte en ces termes en prenant l'exemple d'Enée<sup>8</sup> :

Ce voyage d'Enée aux enfers a permis à Virgile de recenser cinq résidences pour les âmes des trépassés : en deçà du Styx, pour les *insepulti* (ceux qui n'ont pas de sépulture) ; immédiatement au-delà, un genre de « Limbes » pour ceux dont la vie a été trop tôt interrompue ; puis, le Tartare pour les méchants et les Champs Élysées pour les bons ; enfin les bois du Léthé pour les âmes appelées à une réincarnation.<sup>9</sup>

Nous avons choisi le voyage d'Enée pour montrer que l'idée de voyage des morts date depuis la fondation de Rome, des contacts culturels avec les Grecs et les Étrusques. Pour les morts pauvres qui n'ont pu remettre la pièce à Charon, ou ceux qui n'ont pas eu de sépulture décente, l'attente pour traverser le Styx<sup>10</sup> et entrer dans le royaume des morts est de 100 ans. En plus de la barque comme moyen de transport des défunts, il y a aussi le cheval ou le char, ou si

<sup>8</sup> Prince troyen, héros d'une légende grecque qui fut reprise et développée par Virgile dans *l'Énéide*. Fils d'Anchise et d'Aphrodite (Vénus), il est, au cours de la guerre de Troie, un des principaux chefs troyens. Lors de la prise de la ville, il s'échappe et, après différentes pérégrinations, à Carthage, où il est aimé de Didon, en Campanie, où il descend aux enfers, il atteint le Latium, où il épouse Lavinia, fille du roi Latinus. <http://www.larousse.fr/encyclopedie>

<sup>9</sup> Virgile, *Énéide*, 6, 426-429

<sup>10</sup> Styx : Fleuve des Enfers dans la mythologie grecque, dont les eaux rendaient invulnérable.

le défunt est un pauvre, il pourrait faire le voyage à pied comme le montrent les stèles et les urnes étrusques.<sup>11</sup>

Cette pensée de la mort comme sommeil est matérialisée chez les Romains. En effet, l'idée de la mort comme un sommeil est empruntée à l'Étrurie selon Prieur : « c'est donc à l'Étrurie que Rome a emprunté le sarcophage du "dormant", qui devient courant à l'époque impériale »<sup>12</sup>. La mort est considérée comme un sommeil reposant au cours duquel le défunt débarrassé des soucis de ce monde et des peines quotidiennes, dort et se réveille pour une immortalité bienheureuse auprès des dieux et des hommes bons. Cette conception, selon Pierre Boyancé, résulte de ce que pensaient les philosophes et théologiens grecs :

Le sommeil est comme un apprentissage [...] de la mort. Mais, surtout il est comme une ombre et comme un modèle du retour à la vie qui doit suivre la mort : le sommeil en effet ne s'achève-t-il pas nécessairement dans un réveil ? il offre donc une double image, celle de la mort et celle de la résurrection ; il semble emporter et ramener dans son intégrité le même homme.<sup>13</sup>

Le discours eschatologique sur la destinée de l'âme d'un défunt a évolué dans le temps. Présenté sous diverses formes, le concept de mort-sommeil vient comme adoucir et préparer les esprits à une éventuelle immortalité, comme le suggèrent Galinier et Baratte :

Souvent par une ingénieuse allégorie, les artistes représentaient le sommeil de celui ou de celle qui dormait éternellement dans le sarcophage, par quelque sommeil célèbre dans la mythologie ou dans l'histoire héroïque (suivent les exemples d'Endymion, Thétis et Pélée, Ariadne). L'idée de l'enlèvement par quelque dieu était allégorique chez les Anciens, comme celle du sommeil pour désigner la mort.<sup>14</sup>

L'idée que la mort est un sommeil vise à détourner les esprits de la peur de la mort. C'est « un ensemble de croyances qui se juxtaposent où se superposent : tantôt on oppose le repos du corps, allongé dans le tombeau, à l'activité de l'âme ailée qui s'envole vers une destinée glorieuse ; tantôt le trépas est un assoupissement transitoire qui doit être suivi d'un réveil glorieux »<sup>15</sup>. Libérée des soucis et des difficultés de notre monde, l'âme dort et se repose en paix pour ensuite prendre l'envol vers les champs Élysées pour jouir de « l'immortalité bienheureuse »<sup>16</sup>. Cette approche sociologique de la mort rejoint parfaitement celle de Pierre Boyancé dont le travail est déjà cité, qui écrit que :

<sup>11</sup> Prieur J., 1986, *La mort dans l'Antiquité romaine*, Ouest France, p.153

<sup>12</sup> Prieur J., 1986, *La mort dans l'Antiquité romaine*, Ouest France, p. 172.

<sup>13</sup> Boyancé P., 1928, « Le Sommeil et l'Immortalité », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, tome 45, p. 97-105 ; [https://www.persee.fr/doc/mefr\\_0223-4874\\_1928\\_num\\_45\\_1\\_8494](https://www.persee.fr/doc/mefr_0223-4874_1928_num_45_1_8494), consulté le 3 mars 2023

<sup>14</sup> Galinier M., Baratte F., 2017, « Iconographie funéraire romaine et société : corpus antique, approches nouvelles ? » *Collection Histoire de l'art*.

<sup>15</sup> H.-I. Marrou, 1944, « Le symbolisme funéraire des Romains », *Journal des savants*, Janvier-mars. p. 23-37 ; [https://www.persee.fr/doc/jds\\_0021-8103\\_1944\\_num\\_1\\_1\\_268](https://www.persee.fr/doc/jds_0021-8103_1944_num_1_1_268), consulté le 3 mars 2023

<sup>16</sup> H.-I. Marrou, 1944, « Le symbolisme funéraire des Romains », *Journal des savants*, Janvier-mars. p. 23-37 ; [https://www.persee.fr/doc/jds\\_0021-8103\\_1944\\_num\\_1\\_1\\_268](https://www.persee.fr/doc/jds_0021-8103_1944_num_1_1_268), consulté le 3 mars 2023

Pour se consoler de la mort, pour la rendre moins redoutable, à quelle comparaison recourir qui soit plus douce que celle du sommeil ? elle associe l'idée d'un repos éternel à celle de quelque chose qui effraie moins que le néant. Peu importe que ce sommeil ne doive pas avoir de fin, peu importe que pour la froide raison il ne soit qu'un mot : il est un de ces mots qui peuvent rendre la réalité moins réelle, la faire accepter de l'imagination et du cœur.<sup>17</sup>

« Je ne meurs pas, j'entre dans la vie »<sup>18</sup>, c'est le cri d'espérance de la plus grande sainte des temps modernes selon l'église catholique. Ces paroles de la sainte de Lisieux expriment bien la vision chrétienne de la mort qui est une nouvelle naissance. La foi chrétienne fait voir ainsi la mort : c'est le jour de la naissance à la vie sans fin. En effet, l'idée d'une vie après la mort n'est pas une innovation chrétienne mais bien un fond commun à toutes les religions anciennes bien avant le christianisme.

Nombre de sarcophages illustrent l'idée de mort-sommeil, représenté par le défunt couché sur son lit, apparemment serein, plongé dans un repos éternel. Nous en présentons ici quelques illustrations qui montrent le scénario des obsèques.

**Fig. 2 : Relief des Haterii, (vers 110 ap. J.-C.), Musei Vaticani, Roma.**



Source : Dessin tiré de Ch. Daremberg, Edm. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, tome 2, 1896, sv. *funus*, p. 1389, fig. 3360.<sup>19</sup>

**Figure 3 : Relief de Amiternum (2<sup>e</sup> moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.), Museo Nazionale d'Abruzzo, L'Aquila.**



<sup>17</sup> Boyancé P., 1928, « Le Sommeil et l'Immortalité », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, tome 45, p. 97-105 ; [https://www.persee.fr/doc/mefr\\_0223-4874\\_1928\\_num\\_45\\_1\\_8494](https://www.persee.fr/doc/mefr_0223-4874_1928_num_45_1_8494), consulté le 3 mars 2023p. 97-105.

<sup>18</sup> Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, 2009, in *Thérèse de Lisieux. Œuvres complètes*, Paris, Cerf-DDB, p. 601.

<sup>19</sup> Prescendi F., 2008, « Le deuil à Rome : mise en scène d'une émotion », *Revue de l'histoire des religions*, URL : <http://journals.openedition>, consulté le 3 mars 2023.

Source : Dessin tiré de Ch. Daremberg, Edm. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, tome 2, 1896 sv *funus*, p. 1392, fig. 3361.<sup>20</sup>

Les deux précédentes images montrent le rituel des funérailles ordinaires que nous allons décrire dans la deuxième partie de notre travail. Il ressort ainsi de tout ce qui précède que les Romains ne considèrent pas la mort comme un anéantissement total de l'individu mais, comme une nouvelle vie. De ce fait, il y a lieu de déduire que mourir c'est accéder à la vie et au bonheur éternel. Mais, pour cela, il y avait un processus à suivre. Ce qui nous amène à étudier les croyances et les rites funéraires relatifs à la mort chez les Romains.

## II/ Les croyances et les rites funéraires

On observe chez les Romains deux rites fondamentaux de sépulture que sont l'inhumation et l'incinération (ou la crémation). À l'époque des guerres civiles, par exemple, on préfère la crémation pour éviter la profanation des corps. Pline affirme que l'inhumation a précédé l'incinération et que cela pourrait se comprendre du fait de l'insécurité des tombeaux lors des guerres :

Chez les Romains, ce ne fut pas le propre du vieil usage établi de brûler le corps : ils étaient inhumés dans la terre. Mais après qu'on eut pris connaissance du fait que l'on déterrerait ceux qui avaient été tués dans des guerres lointaines, alors l'usage établi fut de les brûler<sup>21</sup>.

Ces deux formes de séparations (l'inhumation et l'incinération) d'avec les morts requièrent deux différentes sépultures. Le rite funéraire romain devrait aider le mort dans son parcours pour l'au-delà et aussi protéger et purifier la famille du défunt car la mort est considérée comme une souillure pour le mort et sa famille. Les prêtres en charge des funérailles, appelés *Libitinarii* sont attachés au temple de *Libitina*<sup>22</sup>, la déesse de la mort et des funérailles. La cérémonie des funérailles comprend quatre phases distinctes : la cérémonie d'adieu et la toilette, l'exposition du corps, *l'humatio* et les rites purificateurs. Ces rites forment un ensemble cohérent marqué par une tension émotionnelle intense. Arnaud Paturet dans son article sur les Funérailles à Rome les a détaillées en plusieurs étapes distinctes. Il écrit à ce sujet :

Les rites funéraires romains et la religion des morts ont fait l'objet de contributions largement documentées. Les différentes phases mises en évidence sont les suivantes : -Les derniers adieux, - *oculos condere*, - *conclamatio*, - *Unctura*, - Habillement du mort, - Le dépôt de la couronne

<sup>20</sup> Prescendi F., 2008, « Le deuil à Rome : mise en scène d'une émotion », *Revue de l'histoire des religions*, URL : <http://journals.openedition.org>, consulté le 3 mars 2023.

<sup>21</sup> Pline., 1850, *La mort, la survie de l'âme : VII, 187-190*. L'édition française de l'Histoire naturelle parue dans la collection Folio sous le n° 3090, due à Hubert Zehnacker qui a repris, corrigé et annoté la traduction d'Émile Littré.

<sup>22</sup> Tite Live, 2013, *Ab Urbe condita liber*, XLI, 21, cité par Smith, W. F, A *Dictionary of Greek and Roman Antiquities* (Cambridge Library Collection - Classics, pp. 406-446). Cambridge: Cambridge University Press. doi:10.1017/CBO9781139794602.007.

sur la tête du mort, -Le denier de Charon, l'usage commandait de déposer une obole dans la bouche du défunt pour payer le passage aux enfers, -L'exposition du corps, - Le transport de la chambre mortuaire au bûcher ou au tombeau, - L'*humatio*, -les rites purificateurs<sup>23</sup>.

Pour le commun des Romains, il est très important d'organiser les funérailles des défunts pour s'assurer leur protection et les rendre inoffensifs à leurs parents vivants. Ces funérailles peuvent durer plusieurs jours. En effet, le moribond est entouré de soins et de l'attention de ses proches. Quand il devra rendre le dernier souffle, il est assisté. Jean Prieur rapporte l'instant de la mort en ces termes :

Dans l'ancienne Rome, l'enfant à sa naissance est déposé à terre ; de même, le moribond est posé sur la terre nue, devant la porte, pour qu'il puisse jouir une dernière fois de l'air et de la lumière : la Terre-Mère, qui fait sortir de son sein tous les hommes, les reprend pour en dissoudre les éléments et pour en faire des existences nouvelles. Puis en lui fermant les yeux, un proche parent recueille le dernier souffle du mourant dans un baiser ...<sup>24</sup>

Dès que le décès est constaté, commence la cérémonie de lamentations funèbres. Elle est appelée *conclamatio*<sup>25</sup>. Les parents du défunt l'appellent trois fois par son nom à haute voix. Après cet appel sans réponse, éclatent les cris et les lamentations en signe d'annonce de la mort. Par des gémissements, les proches du défunt expriment la douleur qu'ils ressentent. On ferme la bouche du défunt et les yeux puis on lui retire ses bagues et on le nettoie. Le décès est déclaré au temple de Vénus Libitina, ensuite on accroche une branche de cyprès ou de sapin à l'entrée du domicile<sup>26</sup>, car ce sont des arbres qui, une fois coupés, ne renaissent plus. Viennent ensuite les soins qui précèdent l'exposition du corps.

Une pièce de monnaie est placée dans la bouche du cadavre pour permettre au défunt de payer à Charon le passage du Styx, fleuve des enfers.<sup>27</sup> Après la toilette funèbre, le mort est exposé dans *l'atrium*<sup>28</sup>. Les jours d'exposition varient suivant la classe sociale du défunt. Cela peut s'étendre d'un à sept jours :

Le plus proche parent désigné fait l'éloge, *laudatio* du défunt. Un moment crucial de la cérémonie était consacré à la *laudatio funebris*, le discours solennel prononcé en l'honneur du défunt

<sup>23</sup> Paturet A., 2012, « Funérailles publiques et sépulture privée : le paradoxe de la mort dans l'ancienne Rome », *Acta Iassyensia comparationis*, p. 22-29, consulté le 08 mars 2023.

<sup>24</sup> Cicéron, 1924, *Contre Verrès*, traduit par P. C. B. Gueroult, Paris, Librairie Hatier.

<sup>25</sup> *Corpus Inscriptionum Latinarum*, VIII, 9439.

<sup>26</sup> Marcus Annaeus Lucanus, p. 39- 65

<sup>27</sup> Charon (prononcé /kəʁɔ̃/, grec ancien : Χάρων) est le nocher (le pilote de la barque) des Enfers dans la mythologie grecque. Sur les marais de l'Achéron, il faisait traverser le Styx, contre une obole, aux âmes des morts ayant reçu une sépulture, d'où la coutume de placer une obole sous la langue du mort avant son enterrement. Ceux qui ne pouvaient payer, faute d'avoir été enterrés convenablement, devaient errer sur les bords du fleuve Styx pendant cent ans. Virgile, *Eneïde*, livre VI, vers 298- 299, Charon (mythologie) — Wikipédia (wikipedia.org)

<sup>28</sup> *L'atrium* : Pièce principale pourvue d'un toit ouvert, généralement entourée d'un portique, sur laquelle donnaient les autres pièces de la maison. Par analogie. Cour entourée d'une galerie précédant une basilique ou une église primitive. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article>

retracant sa vie et ses vertus. Les nobles et les plus riches des citoyens bénéficient de fastes cérémonies à leur décès. Les pauvres sont quant à eux enterrés le plus vite possible, sur la colline de l'Esquilin, dans des fosses communes après un traitement minimal aux corps<sup>29</sup>.

Mais le souci de donner à tout le monde, même les pauvres, des funérailles dignes, naît dans les esprits et donne naissance à des associations funéraires caritatives ; Giraud parle d'un document qui atteste l'existence d'associations funéraires sous l'Empire. Ces associations ont pour objectif d'aider à procurer aux membres des sépultures convenables<sup>30</sup>. Une de ces associations était composée d'affranchis, de pauvres gens et d'esclaves en grand nombre. « Chaque associé reçu dans le collège versait à titre de droit d'entrée la somme de 100 sesterces (20 fr.) et y joignait une bouteille de bon vin. La cotisation mensuelle était de 5 as (15 cent.) »<sup>31</sup>.

C'est ainsi, dans la vie courante comme dans la mort la distinction de classe est omniprésente. En effet, le corps d'un notable romain est emporté au forum pour l'exposition publique ; alors que dans le cas du décès d'un plébéien, sa dépouille n'était exposée que dans le cercle familial. En dernier lieu, il y a ce qu'on appelle l'*humatio*<sup>32</sup>. Un cortège de parents et d'amis, suivaient le cercueil ouvert, porté par des proches ou des affranchis. Les femmes avaient les cheveux défaits et gémissaient ; les fils avaient la tête voilée<sup>33</sup>. La cérémonie était souvent très spectaculaire : musiciens, chanteurs, pleureuses, familles éplorées, amis, corporations, sont rassemblés pour l'ultime hommage. Là aussi, les riches et les pauvres n'étaient pas traités de la même façon. Parturet le souligne plus loin dans son article :

Les patriciens avaient droit à des enterrements plus raffinés, que l'on nommait *Pompa Funerbris*. Outre la période d'exposition plus longue, les rites étaient accompagnés par des musiciens, des pantomimes, des pleureuses, des danseurs. Les membres de la famille qui avaient suivi une carrière dans la magistrature portaient leur tenue officielle et suivaient en char avec leurs chevaux publics. On exhibe aussi les *imagines*, portrait des ancêtres prouvant l'ancienneté de la famille et permettant de revivifier leur noblesse éternelle (*ius imaginum*)<sup>34</sup>.

Quand c'est l'inhumation, le corps était recouvert d'un ou de plusieurs linceuls. La tenue vestimentaire du corps est celle de la plus haute fonction occupée par le défunt de son vivant. Les tombeaux étaient pourvus d'inscriptions. D'abord très simples, elles ne mentionnent que le nom du défunt. Progressivement, elles sont enrichies de formules élogieuses et de protection qui vantent les qualités morales du mort et de sa famille. Voyons à titre d'exemple les funérailles de l'empereur Auguste,

<sup>29</sup> Denys d'Halicarnasse, *Antiquités Romaines*, livre V.

<sup>30</sup> Giraud P., 1896, *Histoire romaine : La vie privée et la vie publique des Romains*, Hachette, p. 271

<sup>31</sup> Boissier G., 1871, « Études de mœurs romaines sous l'Empire : les associations ouvrières et charitables dans l'Empire romain », *Revue des Deux Mondes*, décembre, vol 96, N 3, p. 633.

<sup>32</sup> « L'*humatio* correspond à l'action d'ensevelir, c'est un rite incontournable pour consacrer la sépulture ». F. Blaizot Chapitre VI – *L'image sociale et culturelle des pratiques funéraires : expressions et évolutions de la société romaine dans le sud-est de la Gaule*. <https://doi.org/10.3406/galia.2009.3377> <https://www.persee.fr/doc>, consulté le 03 mars 2023.

<sup>33</sup> Mueller, M. Cicero T., 1933, *De legibus libri tres*, Leipzig,

<sup>34</sup> Paturet A., 2012, « Funérailles publiques et sépulture privée : le paradoxe de la mort dans l'ancienne Rome », *Acta Iassyensia comparationis*, p. 22-29, consulté le 08 mars 2023.

celui qu'on nomma *Gaius Julius Divi Filius*, funérailles pompeuses comme une fête solennelle nationale :

Les *funera* organisés du vivant d'Auguste, de celui de Marcellus à ceux des fils d'Agrippa, ont permis au prince de préciser petit à petit les contours d'une cérémonie publique de funérailles impériales. C'est dans cette perspective qu'il faut envisager les recommandations à propos du *funus*, *mandata de funere*, laissées à Tibère, à charge pour lui de les faire appliquer.<sup>35</sup> Il n'est pas inutile de souligner que Tibère, lors des séances sénatoriales durant lesquelles de multiples propositions ont été faites pour honorer la mémoire d'Auguste, est présenté comme un modérateur du deuil. C'est, en deuxième lieu, l'usage de la procession qui apparaît comme un élément prépondérant pour la pratique festive mise en place par Auguste. Qu'il s'agisse du rapatriement du corps à Rome ou de la procession funèbre dans l'*Vrbs*, les témoignages concordent pour conférer une dimension sociale à ces déplacements, en mettant en avant le rôle des soldats ou des décurions des cités, puis des sénateurs et chevaliers une fois franchi le *pomærium*. Il faut en dernier lieu remarquer l'importance des lieux mentionnés pour le retour du corps d'Auguste depuis Nola, les temples poliades et les basiliques des municipes et colonies italiens d'une part, à Rome même l'arrivée au Palais et l'usage du vestibule d'autre part, pour une exposition conforme aux rites traditionnels dans les *atria*...<sup>36</sup>

Remarquons ici que c'est Auguste lui-même qui a tout prévu pour ses propres funérailles et en donne les recommandations et la charge à son successeur Tibère. C'est à croire qu'il s'est familiarisé avec la réalité de la mort et qu'il tient aux fastes comme pour confirmer ce qu'il a été ici-bas : grand !

Le déroulement de la cérémonie correspond à un modèle que l'on retrouve décliné, plus ou moins dans les mêmes termes, lors des *funera imperatorum* ultérieurs. La procession urbaine rallie le forum... trois processions ayant été organisées : l'une depuis le palais, la seconde depuis la curie, la troisième sur un char triomphal sans précision concernant son point de départ (peut-être le long de la *via Sacra*). Un lit d'ivoire et d'or décoré de tissus pourpre et or est mentionné, le cercueil contient le corps, tandis qu'une image en cire revêtue du vêtement triomphal aurait été déposée au-dessus. Les *imagines* sont par ailleurs signalées dans la *pompa*, comprenant tous les grands Romains, dont Pompée, mais à l'exclusion du divin César. Des acteurs incarneraient également les nations soumises... L'apparat du *lectus* peut éclairer a posteriori les descriptions concernant le *funus* césarien. L'exposition sur les rostres du lit funèbre, le corps étant caché et le *lectus* surmonté d'une effigie selon Dion Cassius, est suivie par les *laudationes funebres* prononcées depuis les deux rostres du forum par Tibère (le fils et successeur depuis ceux du temple du divin Jules) et Drusus, redoublement confirmant les pratiques augustéennes.<sup>37</sup>

L'auteur continue ainsi :

Enfin, une nouvelle procession conduit au champ de Mars où se déroule la crémation, puis l'ensevelissement des restes recueillis dans le Mausolée. Les magistrats désignés ou les sénateurs mènent le lit funèbre jusqu'au champ de Mars. La mention, par nos sources, du passage éventuel par la porte triomphale, *porta triumphalis*, véritable procession inversée du triomphe, qu'il y ait eu ou non prise d'un décret spécifique au Sénat, ne peut être confirmée. La *pompa funebris* comprend le Sénat, l'ordre équestre, leurs femmes, les soldats, les prétoriens et le peuple. La *decursio* qui concerne les prêtres, les chevaliers des deux sortes et les fantassins, est également l'occasion d'un dépôt d'offrandes de combat sur le bûcher. Un décret a pu fixer

<sup>35</sup> Suétone, « Vie d'Auguste », 101, 6, testament déposé auprès des Vestales ; Dion, LVI, 33, 1.

<sup>36</sup> Benoist S., 2005, « Les funérailles des empereurs I<sup>er</sup> siècle avant notre ère - I<sup>er</sup> siècle après », Ch. III, p. 128.

<sup>37</sup> Benoist S., 2005, « Les funérailles des empereurs I<sup>er</sup> siècle avant notre ère - I<sup>er</sup> siècle après », Ch. III p. 128.

les modalités de ces différents gestes, de même que le choix des chevaliers pour recueillir les restes, en tenue déclassée (tunique, sans ceinture et pieds nus), en compagnie de Livie<sup>38</sup>.

Il n'en est rien pour les cas des empereurs dont la mémoire a été condamnée. Leur sort est une illustration en creux des fastes des funérailles publiques impériales, ce sont des funérailles privées, réduites à la crémation et à l'ensevelissement des restes à l'écart de la cité<sup>39</sup>.

Après ces exemples revenons à la dernière étape des rites funéraires ordinaires qu'est l'étape de la purification. À propos de la purification de la famille, Meslin donne des renseignements sommaires :

Restait à purifier la famille de la souillure de cette mort approchée. Non seulement on balayait la maison après le départ du cortège funèbre, mais on purifiait, par le feu et l'eau tous ceux qui avaient accompagné le mort dans sa nouvelle demeure. Les jours suivants (*feriae denicales*) étaient chômés et permettaient d'achever les rites funéraires en se libérant totalement de cette souillure.<sup>40</sup>

Appelées *feriae denicales*, c'étaient des cérémonies destinées à débarrasser la maison et ses habitants de la souillure de la mort ; la maison était balayée, les habitants purifiés par le feu et l'eau. Ils devaient observer quelques jours chômés afin d'éviter tout contact qui pourrait souiller la communauté. Il faut aussi noter que les morts une fois ensevelis ne sont pas oubliés par leurs parents et amis. Jean-Louis Voisin décrit dans son article déjà cité, les fêtes privées et publiques qui s'organisaient annuellement pour commémorer les personnes chères disparues. « C'est une célébration personnelle du défunt effectuée par sa famille le jour anniversaire de sa mort, mais aussi à d'autres moments dans l'année. Des offrandes (fleurs, parfums, libations) sont apportées sur la sépulture et un repas funèbre dont une partie, carbonisé, revient au défunt, est consommé. »<sup>41</sup> « Les Romains appelaient les morts : Dieux Mânes<sup>42</sup> » Scheid ajoute : À leur mort, les humains devenaient, s'ils étaient rituellement enterrés, une partie d'une divinité collective, les Dieux Mânes, honorés comme tels par les vivants.<sup>43</sup>

En outre, cette même conception de la mort se lit aussi à travers la croyance au jugement des défunts dans l'au-delà. Dans la mythologie romaine, les Enfers sont les lieux souterrains où descendent les âmes après la mort pour y être jugées, et recevoir le châtement de leurs fautes ou

<sup>38</sup> Benoist S., 2005, « Les funérailles des empereurs I<sup>er</sup> siècle avant notre ère - I<sup>er</sup> siècle après », Ch. III, p. 129.

<sup>39</sup> Benoist S., 2005, « Les funérailles des empereurs I<sup>er</sup> siècle avant notre ère - I<sup>er</sup> siècle après », Ch. III, p. 141.

<sup>40</sup> Meslin M., 1985, « L'Homme Romain. Des origines au I<sup>er</sup> siècle de notre ère », *Rome antique : rituels funéraires* Bruxelles, Éditions Complexe, p. 183. Encyclopédie sur la mort | Rome antique: rituels funéraires (agora.qc.ca)

<sup>41</sup> Voisin J.-L., 2014, « La mort dans la Rome antique », www.academia.edu.

<sup>42</sup> Giraud P., 1896, *Histoire romaine : La vie privée et la vie publique des Romains*, Hachette, p. 263

<sup>43</sup> Scheid J., 2019, *Des dieux et des hommes : comprendre les religions des Romains* (Conférence), Collège de France, p.10

la récompense de leurs bonnes actions.<sup>44</sup> Grâce à la mythologie, Virgile dénombre quatre à cinq habitations pour les âmes après la mort suivant leur mérite :

Ce voyage d'Énée aux Enfers a permis à Virgile de recenser cinq résidences pour les âmes des trépassés : en deçà du Styx, pour les *Insepulti* (ceux qui sont privés de sépulture) ; immédiatement au-delà, un genre de « limbes » pour ceux dont la vie a été trop tôt interrompue ; puis, le Tartare pour les méchants et les Champs-Élysées pour les bons ; enfin, les bois du Léthé pour les âmes appelées à une réincarnation.<sup>45</sup>

Le Romain va jusqu'à diviniser des défunts, c'est l'apothéose impériale. Celle-ci est « réservée aux bons empereurs ; les autres, les mauvais, subissent de la part du sénat, la dure peine de la *damnatio memoriae*, (condamnation de leur mémoire) »<sup>46</sup>. Pierre Grimal aussi parle des dieux *Orcus et Pluton* qui étaient les dieux des enfers, punisseurs des parjures, les dieux qui tourmentent les criminels après leur introduction dans l'enfer.<sup>47</sup>

Avec Tertullien, nous lisons la position du christianisme ancien sur la question :

Donc pour récapituler, cette chair même que le Divin Créateur a formée de ses propres mains à l'image de Dieu; qu'il a animée de son propre Esprit, à la ressemblance de sa propre vigueur vitale ; qu'il plaça sur toutes les œuvres de sa main, pour y demeurer, en jouir et les gouverner ; qu'il revêtit de ses sacrements et de ses instructions ; dont il aime la pureté, dont il approuve les mortifications ; dont il juge les souffrances pour lui-même précieuses; (cette chair, dis-je), si souvent rapprochée de Dieu, ne ressuscitera pas ? Dieu nous en préserve. Dieu nous préserve, (je le répète), d'abandonner à la destruction éternelle le travail de ses propres mains, le soin de ses propres pensées, le réceptacle de son propre Esprit...<sup>48</sup>

Pour clore cette étude voyons l'impact du christianisme sur les croyances et pratiques romaines. Les croyances semblent les mêmes mais des positions ont été exprimées face à certaines pratiques funéraires comme l'a noté John Scheid :

... Les rites du culte public ont également changé progressivement. Il y a par exemple l'abandon de certains rites de la religion romaine traditionnelle au profit des cultes orientaux à savoir les cultes égyptiens ou encore le christianisme par exemple. Le christianisme occupera d'ailleurs une place de plus en plus importante sous l'Empire romain.<sup>49</sup>

<sup>44</sup>Commelin P., « le monde infernal : les enfers », *Mythologie grecque et romaine* <http://www.histoireetspiritualite.com/mythologie-histoire-geographie/mythologie/livres/mytholog>

<sup>45</sup> Prieur J., 1986, *La mort dans l'Antiquité romaine*, Ouest France, p. 130

<sup>46</sup> Prieur J., 1986, *La mort dans l'Antiquité romaine*, Ouest France, p. 143.

<sup>47</sup> Grimal P., 1912, *The Dictionary of Classical Mythology*, Oxford, Basil Blackwell, p. 328.

<sup>48</sup> Tertullien, *De Resurrectione Carnis*, 8-9. 43, PL 2, col. 856.

<sup>49</sup> Scheid J., 2019, « Des dieux et des hommes : comprendre les religions des Romains » (Conférence), Collège de France, p.1-14.

Robert Turcan est du même avis à propos du christianisme qui a exercé une influence sur les rites funéraires romains en interdisant à ses partisans la crémation. Turcan fait part de ce qu'en pensent les apologistes chrétiens du deuxième siècle comme Tertullien<sup>50</sup> :

Tertullien s'empresse d'ailleurs aussitôt de préciser que, si les chrétiens inhumant leurs défunts, ce n'est pas en vertu de ces conceptions délirantes, mais parce que « la religion chrétienne est contraire à toute cruauté, même à l'égard du corps, et que l'homme de toute façon ne mérite pas de subir la mort comme un châtement ». Le témoignage de Tertullien est donc formel : il prouve de façon indiscutable que certains pratiquaient l'inhumation dans la pensée que l'âme continue à vivre plus ou moins obscurément dans le corps du défunt jusqu'à la dissolution intégrale de celui-ci. En préservant le cadavre, on prolongeait l'existence du mort. C'était un acte de *pietas* envers ceux qu'on avait aimés, et ce dernier sentiment a certainement agi dans les milieux populaires indépendamment de toute conception eschatologique.<sup>51</sup>

Avec le christianisme, on a donc constaté que des mobiles religieux ont fait rompre avec la coutume rituelle ancestrale. Turcan le note également dans son article à travers le passage suivant :

On ne connaît, au vrai, aucun cas de « conversion » funéraire. Tel individu a pu décider consciemment et par conviction personnelle de rompre avec les habitudes ancestrales en se faisant enterrer, au lieu d'être brûlé comme ses pères, mais nous n'en savons rien. Seul le cas des chrétiens est assez clair, la conversion religieuse entraînant du même coup l'obligation d'être inhumé. Mais, d'une part, on n'est pas sûr qu'aux yeux d'un païen nouvellement gagné au christianisme la différence de rite ait été chargée d'une signification eschatologique.<sup>52</sup>

Les Romains étaient donc très attachés à leur us et coutumes et vouaient à leur mort affection, soin et devoirs. C'est pourquoi les défunts ne restent pas dans l'oubli mais sont nourris aussi bien par la prière que par les sacrifices et les offrandes apportées sur leurs tombes régulièrement.

### **Conclusion**

Au terme de notre réflexion sur les concepts de la mort chez les Romains, il en ressort que la mort est perçue comme une continuité de la vie et aussi comme une condition *sine qua non* pour accéder à l'au-delà. De tout temps, en dehors de l'angoisse et de la peur qui entourent le phénomène de la mort, les Romains rendent hommage à leurs morts, les préparent et les accompagnent vers l'au-delà. Les défunts sont très honorés par des funérailles ritualisées. Les monuments funéraires, les sarcophages sont, pour les personnages importants, richement sculptés, personnalisés et érigés le long des voies d'accès aux cités (voies Appia, Latina, Flaminia) de façon qu'ils soient vus et honorés par ceux qui arrivaient ou qui partaient des

---

<sup>50</sup> Tertullien, apologiste chrétien, Africain, au II<sup>ème</sup> siècle défenseur du christianisme naissant.

<sup>51</sup> Turcan R., 1958, « Origines et sens de l'inhumation à l'époque impériale », *Revue des Études Anciennes*. Tome 60, n°3-4, p. 323-347.

<sup>52</sup> Turcan R., 1958, « Origines et sens de l'inhumation à l'époque impériale », *Revue des Études Anciennes*. Tome 60, n°3-4, p. 323-347.

cités.<sup>53</sup> Mais l'échec est là pour l'homme ancien comme pour le moderne aujourd'hui dans son essai d'appréhender la mort et l'au-delà. Presque toutes les croyances convergent vers l'idée d'une vie après la mort et par conséquent de la nécessité de bien accompagner les Morts.

## Bibliographie

### I – Sources

Cicéron, 1841, *Tusculanes*, traduction sous dir. Nisard M., Paris, Dubochet,  
www.remacle.org/bloodwolf/orateurs/index.htm

Cicéron, 1924, *Contre Verrès*, traduit par P. C. B. Gueroult, Paris, Librairie Hatier.

Denys d'Halicarnasse, 1723, *Les Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse*, traduites par F. Bellanger, Paris, Lottin.

Diodore de Sicile, 1993, *Bibliothèque historique*, I, traduit par Yvonne Vernière, Paris, les Belles Lettres.

Pline., 1850, *La mort, la survie de l'âme*, Collection Folio sous le n°3090, traduction d'Émile Littré.

Suétone, 1893, « Vie d'Auguste », *Vie des douze Césars*, traduit par Cabaret-Dupaty M., Paris.

Tite Live, 1864, *Ab Urbe condita liber*, traduction sous dir. Nisard M., Paris, Firmin Didot.  
www.remacle.org/bloodwolf/historiens/Tite/livre1.htm

Virgile, 1996, "*l'Énéide*", chant VI, traduit par Hervé Duchêne, Rosny-sous-Bois, Bréal.

### II - Articles et ouvrages

Auraix-Jonchiere P., 2000, *Mythologies de la mort*, France, Presses universitaires Blaise Pascal,  
Cahiers romantiques, n°5, 168 p.

Benoist S., 2005, *Rome, le prince et la Cité. Pouvoir impérial et cérémonies publiques (I<sup>er</sup> siècle av. - début du IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*, Paris, PUF, 416 p.

Blaizot F., 2009, *L'image sociale et culturelle des pratiques funéraires : expressions et évolutions de la société romaine dans le sud-est de la Gaule*.

---

<sup>53</sup> Moreaux P., 2009, « Naissance, vie et mort des cimetières », *Études sur la mort*, n°136, pages 7 à 21 Éditions Centre International des Études sur la Mort (CIEM), p. 9

- <https://doi.org/10.3406/galia.3377> <https://www.persee.fr/doc>, chapitre VI, consulté le 03 mars 2023.
- Boissier G., 1871, « Études de mœurs romaines sous l'Empire : les associations ouvrières et charitables dans l'Empire romain », *Revue des Deux Mondes*, vol 96, N 3, p. 617-650.  
URL: <https://www.jstor.org/stable/44732476>
- Boyancé P., 1928, « Le Sommeil et l'Immortalité », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, tome 45, p. 97-105 ; [https://www.persee.fr/doc/mefr\\_0223-4874\\_1928\\_num\\_45\\_1\\_8494](https://www.persee.fr/doc/mefr_0223-4874_1928_num_45_1_8494), consulté le 3 mars 2023
- Commelin P., 1837, « le monde infernal : les enfers », *Mythologie grecque et romaine* <http://www.histoireetspiritualite.com/mythologiehistoiregeographie/mythologie/livres/mytholog>, Consulté le 12 juillet 2023
- Galinier M. Baratte, F., 2017, « Iconographie funéraire romaine et société : corpus antique, approches nouvelles ? » *Collection Histoire de l'art*, p. 81-115.
- Giraud P., 1896, *Histoire romaine : La vie privée et la vie publique des Romains*, Hachette, 712 p.
- Meslin M., 1985, *L'Homme Romain. Des origines au Ier siècle de notre ère*, Bruxelles, Éditions Complexe.
- Moreaux P., 2009, « Naissance, vie et mort des cimetières », *Études sur la mort*, n°136, p. 7-21, Centre International des Études sur la Mort (CIEM).
- Paturet A., 2012, « Funérailles publiques et sépulture privée : le paradoxe de la mort dans l'ancienne Rome », *Acta Iassyensia comparationis*, p. 22-29, consulté le 08 mars 2023.
- Prescendi F., 2008, « Le deuil à Rome : mise en scène d'une émotion », *Revue de l'histoire des religions*, <http://journals.openedition.org/rhr/6123> , consulté le 3 mars 2023
- Prieur J., 1986, *La mort dans l'Antiquité romaine*, Ouest France, 222 p.
- Scheid J., 2019, « Des dieux et des hommes : comprendre les religions des Romains » (Conférence), Collège de France, p.1-14.
- Smith W., 2013, *A Dictionary of Greek and Roman Antiquities*, Cambridge Library Collection Classics, Cambridge University Press, p. 406-446.
- Turcan R., 1958, « Origines et sens de l'inhumation à l'époque impériale », *Revue des Études Anciennes*. Tome 60, n°3-4. p. 323-347 ; doi: <https://doi.org/10.3406/rea.1958.3595> <https://www.persee.fr/doc/rea>, consulté le 03 mars 2023
- Voisin J. L., 2014, « La mort dans la Rome antique », <https://www.academia.edu/39626295>, consulté le 08 mars 2023.